

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par les projets de règlement suivants :

- ✦ **Projet de règlement numéro 24-296 modifiant le Règlement de Plan d'urbanisme 11-157 et ses amendements afin de modifier diverses dispositions**

AVIS PUBLIC est donné ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 3 juin 2024, le conseil a adopté le projet de règlement d'amendement numéro 24-296 modifiant le Règlement de Plan d'urbanisme 11-157 et ses amendements afin de modifier diverses dispositions.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **17 juin 2024 à 19 h**, à la salle du conseil de l'édifice municipal au 160, rue Principale à Albanel.
3. Les objets du projet de règlement assujettis à la consultation publique sont :
 - a) Modifier les usages compatibles dans les aires agricoles en dévitalisation;
 - b) Création d'une aire Récréative : Territoire municipalisé à même l'aire d'affectation Habitation le long de l'avenue Lavoie;
 - c) Agrandissement de l'affectation Habitation à même l'aire d'affectation Industrielle (I) le long de la rue Pelchat près de la route 169;
 - d) Remplacer l'annexe 3 Plan des affectations.
4. Au cours de cette assemblée publique le projet de règlement et les conséquences de son adoption et de son entrée en vigueur seront expliqués et le Conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
5. L'ensemble des projets de règlement peuvent être consultés aux heures et jours réguliers d'ouverture des bureaux de l'hôtel de ville sis au 160, rue Principale Albanel, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h, ainsi que sur le site internet de la municipalité.

DONNÉ À ALBANEL EN CE 5^E JOUR DU MOIS DE JUIN 2024

Stéphanie Marceau, CPA, CA
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je soussigné, Stéphanie Marceau, CPA, CA, greffière-trésorière, résidant à Albanel, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h et 16 h 30, le cinquième jour de juin 2024, à chacun des endroits suivants : Édifice municipal, ainsi que sur le site Internet de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 5 juin 2024.

Directrice générale et greffière-trésorière